



Conseil économique et social

Distr.: Générale
21 septembre 2001

Français
Original: Anglais

Commission des stupéfiants

Reprise de la quarante-quatrième session

Vienne, 12-14 décembre 2001

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale: examen de l'unique rapport biennal du Directeur exécutif sur les progrès accomplis par les gouvernements dans la réalisation des buts et objectifs pour les années 2003 et 2008 énoncés dans la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée à sa vingtième session extraordinaire

Propositions de modification du questionnaire biennal, comprenant notamment un cadre de présentation amélioré et des notes d'appui aux fins d'orientation

Note du Directeur exécutif

1. Dans sa résolution 42/11, intitulée "Principes directeurs sur la présentation de rapports concernant la suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale", la Commission des stupéfiants a adopté un questionnaire unique et unifié demandant les informations requises sur tous les plans d'action et ensembles de mesures adoptés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue. Dans la même résolution, la Commission a décidé d'évaluer périodiquement les principes directeurs pour la présentation des rapports et les questionnaires utilisés à cet effet, pour veiller à ce qu'ils continuent de répondre aux besoins des États Membres, et que l'on envisagerait aussi de rationaliser le questionnaire destiné aux rapports annuels que doivent présenter les États Membres.

2. Lors de la première partie de sa quarante-quatrième session, la Commission a adopté la résolution 44/2, intitulée "Premier rapport biennal du Directeur exécutif sur les progrès accomplis par les gouvernements dans la réalisation des buts et objectifs pour les années 2003 et 2008 énoncés dans la Déclaration politique

* E/CN.7/2001/13.

adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue". Dans cette résolution, la Commission a prié le Directeur exécutif de recenser les éléments du questionnaire biennal qui pourraient nécessiter un ajustement, compte tenu des difficultés rencontrées pour remplir le premier questionnaire biennal et des insuffisances relevées à cet égard, et de lui soumettre des propositions de modification pour adoption à la reprise de sa quarante-quatrième session, y compris un cadre de présentation amélioré et des notes d'appui aux fins d'orientation. Le questionnaire biennal révisé qui figure dans l'annexe a été établi en réponse à cette demande.

Annexe

Questionnaire révisé^a en vue de l'établissement des rapports sur les plans d'action et mesures adoptés par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire

Nom du pays

^a Les modifications proposées sont indiquées en caractère gras.

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	5
II. Généralités	5
III. Contrôle des précurseurs	6
IV. Mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire	11
A. Extradition	11
B. Entraide judiciaire	13
C. Transfert des poursuites	16
D. Coopération entre les services de répression et échange d'informations	18
E. Livraisons surveillées	20
F. Trafic illicite par mer	20
G. Protection des juges, des procureurs, du personnel de surveillance, des agents des services de répression et des témoins	22
V. Lutte contre le blanchiment d'argent	23
A. Mesures législatives	23
B. Mesures visant à prévenir et détecter le blanchiment d'argent au sein d'entités financières	26
C. Coopération internationale	28
VI. Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures illicites destinées à la production de drogues et les activités de substitution	28
VII. Plan d'action contre la fabrication illicite, le trafic et l'abus des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs	33
A. Mise en œuvre du cadre réglementaire international	33
B. Sensibilisation au problème des stimulants de type amphétamine	33
C. Réduction de la demande de stimulants de type amphétamine illicites	34
D. Fourniture d'informations exactes sur les stimulants de type amphétamine	35
E. Limitation de l'offre de stimulants de type amphétamine	35
F. Renforcement du système de contrôle des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs	38
VIII. Réduction de la demande de drogues	40
A. Engagement	40
B. Évaluation du problème	42
C. Lutte contre le problème	44
D. Établissement de partenariats	53
E. Prise en compte des besoins particuliers	53
F. Communication du message approprié	55
G. Mise à profit des enseignements tirés de l'expérience	56

I. Introduction

Au paragraphe 20 de la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire consacrée à la lutte commune contre le problème mondial de la drogue (résolution S-20/2 du 10 juin 1998, annexe), l'Assemblée a demandé aux États Membres de rendre compte tous les deux ans à la Commission des stupéfiants des mesures prises pour atteindre les objectifs et buts fixés pour 2003 et 2008, et a prié la Commission d'analyser ces rapports afin de faciliter la coopération dans la lutte contre le problème mondial de la drogue.

Pour permettre à la Commission de s'acquitter de ce mandat, il faudrait, dans les réponses au présent questionnaire, à la fois communiquer les informations demandées et signaler tout changement pertinent intervenu au cours des deux dernières années. Lorsque les États rempliront le questionnaire, ils devront fournir des réponses aussi complètes que possible, en tenant compte de la Déclaration politique adoptée par l'Assemblée à sa vingtième session extraordinaire. Ils devront également signaler les difficultés rencontrées, le cas échéant, pour répondre aux questions et justifier les réponses négatives. Ils pourront fournir les informations et explications supplémentaires qu'ils jugeront utiles pour compléter leurs réponses.

Le premier cycle d'établissement des rapports sur la mise en œuvre des plans d'action et des mesures adoptés à la session extraordinaire couvrait une période allant jusqu'à 2000. Dans le présent questionnaire, les gouvernements sont invités à fournir des informations sur les mesures prises jusqu'à janvier 2001.

Veuillez noter qu'une seule réponse doit être cochée lorsque l'on a le choix entre plusieurs possibilités précédées d'un cercle O et que plusieurs réponses peuvent être cochées lorsque l'on a le choix entre plusieurs possibilités précédées d'un carré .

II. Généralités

1. Votre pays a-t-il une stratégie ou un plan d'action national dans le domaine des drogues?

☐ Oui ☐ Non

Dans la négative, veuillez indiquer:

- a) Si une stratégie ou un plan d'action national dans le domaine des drogues est en cours d'élaboration.

☐ Oui ☐ Non

b) Quels sont les problèmes rencontrés par votre pays pour élaborer une stratégie ou un plan d'action national dans le domaine des drogues?

2. Y a-t-il dans votre pays une entité centrale chargée de coordonner la mise en œuvre de la stratégie ou du plan d'action national dans le domaine des drogues?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez en indiquer les coordonnées.

3. L'approche de la stratégie ou du plan d'action national est-elle multisectorielle?

☐ Oui ☐ Non

4. Quels sont les principaux secteurs représentés dans la stratégie ou le plan d'action national?

Santé

Services sociaux

Éducation

Services de répression

Justice

Services de l'emploi

Autres (veuillez préciser): _____

III. Contrôle des précurseurs

5. Y a-t-il dans votre pays des lois régissant le contrôle des précurseurs?

☐ Oui ☐ Non

6. Votre Gouvernement a-t-il adopté de nouveaux textes législatifs et réglementaires relatifs au contrôle des précurseurs ou révisé les textes existants dans ce domaine?

☐ Oui ☐ Non

7. **Quelles substances inscrites et non inscrites aux Tableaux¹ sont actuellement soumises à un contrôle dans votre pays?**

Substances inscrites au Tableau I

Substances inscrites au Tableau II

Autres (veuillez préciser): _____

8. **Le cadre de contrôle comprend-il un système d'autorisation préalable des importations/exportations?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser pour quelles substances.

Toutes les substances inscrites au Tableau I

Toutes les substances inscrites au Tableau II

Certaines substances (veuillez préciser lesquelles): _____

9. **Votre pays délivre-t-il des autorisations au cas par cas?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer pour quelles substances.

10. **Votre Gouvernement a-t-il mis en place des procédures pratiques pour surveiller et déceler les transactions suspectes portant sur des précurseurs?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

¹ On entend par substances inscrites aux Tableaux celles qui figurent aux Tableaux I et II de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite de stupéfiants et de substances psychotropes de 1988. Voir *Documents officiels de la Conférence des Nations Unies pour l'adoption d'une convention contre le trafic illicite des stupéfiants et des substances psychotropes*, Vienne, 25 novembre-20 décembre 1988, vol. I (publication des Nations Unies numéro de vente: F.94.XI.5).

11. **Votre Gouvernement applique-t-il les recommandations de l'Organe international de contrôle des stupéfiants concernant la Liste de surveillance internationale spéciale limitée de substances non inscrites aux Tableaux?**

☐ Oui ☐ Non

12. L'industrie chimique a-t-elle adopté un code de conduite?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez joindre une copie de ce code de conduite.

13. Des mesures ont-elles été prises pour appliquer le principe "Connaissez votre client", sous la forme par exemple d'une obligation de fournir ou de demander des certificats concernant l'utilisateur final?

☐ Oui ☐ Non

14. **Votre Gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir le commerce et le détournement de matières et d'équipements destinés à la production ou à la fabrication illicites de stupéfiants et de substances psychotropes?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

15. Votre Gouvernement a-t-il adopté des mesures spécifiques et/ou des sanctions correspondantes, dans le cadre de lois, réglementations ou procédures pratiques nouvelles ou révisées, afin de prévenir le détournement des précurseurs (depuis votre réponse au dernier questionnaire biennal), notamment:

- a) En adressant des notifications préalables à l'exportation aux pays importateurs

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer pour quelles substances.

- b) En stoppant, en suspendant ou en saisissant des envois suspects

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

c) **En appliquant des sanctions pénales**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

d) **En organisant des livraisons surveillées**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

16. Les services de répression de votre pays ont-ils mis en place des procédures d'enquête:

a) **Sur les détournements de produits chimiques**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative:

i) Ces procédures permettent-elles notamment d'échanger des informations sur les résultats des enquêtes?

☐ Oui ☐ Non

ii) Ces procédures permettent-elles notamment d'assurer la liaison avec l'industrie?

☐ Oui ☐ Non

b) **Sur les laboratoires clandestins**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative:

- i) Ces procédures permettent-elles notamment d'échanger des informations sur les résultats des enquêtes?
O Oui O Non
- ii) Ces procédures permettent-elles notamment d'assurer la liaison avec l'industrie?
O Oui O Non
17. Votre Gouvernement a-t-il mis en place des procédures permettant de déceler et de signaler l'utilisation de produits chimiques de substitution et de nouvelles méthodes pour la fabrication illicite de drogues?
O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

--

18. La coopération de votre Gouvernement avec les gouvernements d'autres pays en matière de contrôle des précurseurs a-t-elle abouti à des saisies?
O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions sur cette coopération.

--

19. Votre Gouvernement alloue-t-il des ressources en vue d'une assistance technique pour le contrôle des précurseurs aux gouvernements d'**autres pays**?
O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez donner les noms de ces pays.

--

20. **Votre pays a-t-il bénéficié d'une assistance technique pour le contrôle des précurseurs?**
O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

IV. Mesures visant à promouvoir la coopération judiciaire

A. Extradition

21. Votre pays a-t-il une législation autorisant et facilitant la coopération judiciaire avec d'autres pays dans le domaine **de l'extradition**?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

22. La législation de votre pays interdit-elle ou limite-t-elle de façon stricte l'extradition des nationaux?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, votre pays a-t-il examiné la possibilité d'extrader ses nationaux en cas d'infraction grave liée à la drogue ou réexaminé d'autres exceptions traditionnelles à l'extradition, notamment en cas d'infraction grave?

☐ Oui ☐ Non

23. Votre pays a-t-il révisé, simplifié ou renforcé d'une autre manière les procédures **d'extradition dans les affaires liées à la drogue**?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

24. Votre pays a-t-il élaboré des formulaires types, des guides ou des manuels sur la marche à suivre pour lui présenter des demandes **d'extradition**?

☐ Oui ☐ Non

25. Existe-t-il des statistiques sur les demandes d'extradition faites ou reçues par votre Gouvernement en ce qui concerne des affaires de trafic de drogues?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer l'année à laquelle correspondent ces statistiques et donner des détails sur les demandes d'extradition, y compris les difficultés rencontrées ou les motifs de refus. Veuillez également indiquer si ces informations ne sont pas disponibles dans votre pays.

	Année		
	<i>(Mettre une croix (x) si les données ne sont pas disponibles)</i>		
	2000	2001	Autre
a) Nombre de demandes adressées à votre pays			
b) Nombre de demandes faites par votre pays			
c) Nombre de demandes exécutées			
d) Nombre de refus			

Veuillez indiquer les difficultés rencontrées ou les motifs de refus.

26. Votre pays a-t-il conclu des accords bilatéraux relatifs à l'extradition?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

- a) Le nombre d'accords de ce type: _____
- b) Les pays concernés

c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords.

27. Votre pays a-t-il conclu des accords multilatéraux relatifs à l'extradition?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

a) Le nombre d'accords de ce type: _____

b) Les pays concernés

c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords

28. Votre pays s'est-il appuyé, lorsqu'il y avait lieu, sur le Traité type d'extradition (résolution 45/116 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1990, annexe) pour négocier des traités d'extradition?

☐ Oui ☐ Non

B. Entraide judiciaire

29. Votre pays a-t-il une législation autorisant et facilitant la coopération avec d'autres pays en matière d'entraide judiciaire?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

30. Votre pays a-t-il révisé, simplifié ou renforcé d'une autre manière les procédures **d'entraide judiciaire dans les affaires liées à la drogue?**

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

--

31. Votre pays a-t-il élaboré des formulaires types, des guides ou des manuels sur la marche à suivre pour lui présenter des demandes **d'entraide judiciaire?**

O Oui O Non

32. **Existe-t-il des statistiques sur les demandes d'entraide judiciaire faites ou reçues par votre Gouvernement en ce qui concerne des affaires de trafic de drogues?**

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer l'année à laquelle correspondent ces statistiques et donner des détails sur les demandes d'entraide judiciaire, y compris les difficultés rencontrées ou les motifs de refus. Veuillez également indiquer si ces informations ne sont pas disponibles dans votre pays.

	<i>Année</i>		
	<i>(Mettre une croix (x) si les données ne sont pas disponibles)</i>		
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>Autre</i>
a) Nombre de demandes adressées à votre pays			
b) Nombre de demandes faites par votre pays			
c) Nombre de demandes exécutées			
d) Nombre de refus			

Veuillez indiquer les difficultés rencontrées ou les motifs de refus.

--

33. Votre pays a-t-il conclu des accords bilatéraux relatifs à l'entraide judiciaire?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

a) Le nombre d'accords de ce type: _____

b) Les pays concernés

c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords.

34. Votre pays a-t-il conclu des accords multilatéraux relatifs à l'entraide judiciaire?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

a) Le nombre d'accords de ce type: _____

b) Les pays concernés

c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords

35. Votre pays s'est-il appuyé, lorsqu'il y avait lieu, sur le Traité type d'entraide judiciaire en matière pénale (résolution 45/117 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1990, annexe) pour négocier des traités d'entraide judiciaire?

O Oui O Non

C. Transfert des poursuites

36. Votre pays a-t-il une législation autorisant et facilitant la coopération judiciaire avec d'autres pays dans le domaine du **transfert des poursuites**?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

37. Votre pays a-t-il révisé, simplifié ou renforcé d'une autre manière les procédures de **transfert des poursuites dans les affaires liées à la drogue**?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

38. Votre pays a-t-il élaboré des formulaires types, des guides ou des manuels sur la marche à suivre pour lui présenter des demandes **de transfert des poursuites**?

☐ Oui ☐ Non

39. **Existe-t-il des statistiques sur les demandes de transfert des poursuites faites ou reçues par votre Gouvernement en ce qui concerne des affaires de trafic de drogues?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez fournir les informations suivantes:

	Année (Mettre une croix (x) si les données ne sont pas disponibles)		
	2000	2001	Autre
a) Nombre de demandes adressées à votre pays			
b) Nombre de demandes faites par votre pays			
c) Nombre de demandes exécutées			
d) Nombre de refus			

Veuillez indiquer les difficultés rencontrées ou les motifs de refus.

40. Votre pays a-t-il conclu des accords bilatéraux relatifs au transfert des poursuites?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

- a) Le nombre d'accords de ce type: _____
b) Les pays concernés

- c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords

41. Votre pays a-t-il conclu des accords multilatéraux relatifs au transfert des poursuites?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

a) Le nombre d'accords de ce type: _____

b) Les pays concernés

--

c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords

--

42. **Votre pays s'est-il appuyé, lorsqu'il y avait lieu, sur le Traité type sur le transfert des poursuites pénales (résolution 45/118 de l'Assemblée générale en date du 14 décembre 1990, annexe) pour négocier des traités sur le transfert des poursuites?**

☐ Oui ☐ Non

D. Coopération entre les services de répression et échange d'informations

43. **Votre pays a-t-il adopté l'une quelconque des mesures ci-après concernant les échanges d'informations et d'autres formes de coopération, y compris la formation:**

a) Mise en place de programmes d'échange

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

--

b) Échange d'informations avec d'autres pays sur les techniques d'enquête criminelle

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

c) Création d'unités spécialisées pour les enquêtes sur les affaires de trafic de drogues

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

d) Renforcement de la coopération technique, ainsi que de la formation et du perfectionnement des agents des services de répression

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

44. Votre pays utilise-t-il des techniques de communication modernes pour faciliter l'échange d'informations avec d'autres pays?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

45. Votre pays a-t-il pris d'autres mesures visant à resserrer la coopération avec les services de répression d'autres pays?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

E. Livraisons surveillées

46. Votre système juridique interne permet-il le recours à la technique des livraisons surveillées?
- ☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

47. **Votre pays a-t-il révisé, simplifié ou renforcé d'une autre manière les procédures de livraison surveillée dans les affaires liées à la drogue?**
- ☐ Oui ☐ Non

48. Combien y a-t-il eu de livraisons surveillées au cours de la période considérée?

Nombre de livraisons surveillées: _____

Veuillez indiquer les difficultés rencontrées.

F. Trafic illicite par mer

49. Votre pays a-t-il une législation autorisant et facilitant la coopération avec d'autres pays dans le domaine de **la lutte contre le trafic de drogues par mer**?
- ☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

50. Votre pays a-t-il révisé, simplifié ou renforcé d'une autre manière les procédures d'exécution des demandes liées à **la lutte contre le trafic illicite par mer**?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

--

51. Combien de demandes d'assistance votre pays a-t-il faites et reçues dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogues par mer?

<i>Année</i>			
<i>(Mettre une croix (x) si les données ne sont pas disponibles)</i>			
	<i>2000</i>	<i>2001</i>	<i>Autre</i>
a) Nombre de demandes adressées à votre pays			
b) Nombre de demandes faites par votre pays			
c) Nombre de demandes exécutées			

Veuillez indiquer les difficultés rencontrées ou les motifs de refus.

--

52. Votre pays a-t-il conclu des accords relatifs au trafic illicite par mer avec d'autres pays?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

a) Le nombre d'accords de ce type: _____

b) Les pays concernés

--

c) Les difficultés éventuellement rencontrées lors de la négociation, de la ratification ou de la mise en œuvre de ces accords

G. Protection des juges, des procureurs, du personnel de surveillance, des agents des services de répression et des témoins

53. Votre pays dispose-t-il de lois, de règles ou de procédures pour la protection des juges, des procureurs, du personnel de surveillance, des agents des services de répression et des témoins?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

54. Votre pays a-t-il révisé, modifié, simplifié et/ou renforcé les procédures relatives à la protection des juges et des procureurs?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

55. Votre pays a-t-il révisé, modifié, simplifié et/ou renforcé les procédures relatives à la protection du personnel de surveillance et des agents des services de répression?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

56. Votre pays a-t-il révisé, modifié, simplifié et/ou renforcé les procédures relatives à **la protection des témoins?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

V. Lutte contre le blanchiment d'argent

A. Mesures législatives

57. Le blanchiment du produit tiré des activités suivantes a-t-il été érigé en infraction pénale dans votre pays:

a) Trafic de drogues

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le titre des textes de lois et la date de leur entrée en vigueur.

Dans la négative, votre pays prévoit-il d'adopter des mesures législatives pour lutter contre le blanchiment du produit de ces activités **en vue d'atteindre l'objectif fixé pour 2003 par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire?**

☐ Oui ☐ Non

b) Autres infractions graves

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer le titre des textes de lois et la date de leur entrée en vigueur.

Dans la négative, votre pays prévoit-il d'adopter des mesures législatives pour lutter contre le blanchiment du produit de ces activités en vue d'atteindre l'objectif fixé pour 2003 par l'Assemblée générale à sa vingtième session extraordinaire?

O Oui O Non

58. Ces textes de lois ont-ils permis de mener des enquêtes, d'engager des poursuites ou de prononcer des condamnations concernant des affaires de blanchiment d'argent dans votre pays?

O Oui O Non

59. Les autorités compétentes de votre pays disposent-elles de statistiques sur les mesures juridiques ci-après prises pour lutter contre le blanchiment d'argent:

a) Enquêtes

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez communiquer ces statistiques.

--

b) Poursuites

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez communiquer ces statistiques.

--

c) Condamnations

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez communiquer ces statistiques.

--

60. Le blanchiment d'argent constitue-t-il une infraction grave dans votre pays?

O Oui O Non

61. La législation de votre pays prévoit-elle le gel, la saisie et la confiscation du produit:

a) Du trafic illicite de drogues conformément aux dispositions de la Convention de 1988

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, a-t-il été procédé au gel, à la saisie ou à la confiscation de produits du trafic de drogues?

☐ Oui ☐ Non

b) D'autres infractions graves

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, a-t-il été procédé au gel, à la saisie ou à la confiscation de produits de ces infractions?

☐ Oui ☐ Non

62. Les autorités compétentes de votre pays disposent-elles de statistiques sur les résultats ci-après des mesures juridiques prises pour lutter contre le blanchiment d'argent:

a) Produits saisis

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez communiquer ces statistiques.

--

b) Produits confisqués

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez communiquer ces statistiques.

--

63. Le blanchiment d'argent est-il considéré dans votre pays comme une infraction passible d'extradition?

☐ Oui ☐ Non

64. La législation de votre pays établit-elle l'obligation de déclarer le transport transfrontière d'espèces et d'effets de commerce au porteur, s'ils sont supérieurs à une valeur déterminée:

a) Espèces

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer la peine prévue en cas de non-respect de cette obligation.

b) Effets de commerce au porteur

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer la peine prévue en cas de non-respect de cette obligation.

B. Mesures visant à prévenir et détecter le blanchiment d'argent au sein d'entités financières

65. Des mesures ont-elles été adoptées dans le système financier de votre pays aux fins:

a) De permettre la déclaration de transactions suspectes et/ou inhabituelles

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

i) Combien de transactions suspectes et/ou inhabituelles ont été signalées

Nombre de transactions: _____

ii) **Quels établissements financiers commerciaux et groupes professionnels sont soumis à cette obligation de déclaration**

b) D'appliquer le principe "Connaissez votre client"

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

c) De lever les obstacles que le secret bancaire oppose aux enquêtes criminelles

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

d) De permettre l'identification des propriétaires réels de comptes, de sociétés et d'autres avoirs financiers

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des détails.

e) De créer un service central (service de renseignement financier) chargé de rassembler et d'analyser les rapports et les renseignements sur les cas présumés de blanchiment d'argent

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer en détail les mesures adoptées.

66. Votre pays a-t-il appliqué des mesures pour faire en sorte que les personnes impliquées dans le blanchiment d'argent fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites efficaces?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer:

- a) **Le nombre d'agents spécialisés affectés à ces tâches:** _____
- b) **Les autres mesures qui ont été prises**

C. Coopération internationale

67. S'agissant de la coopération internationale, votre pays a-t-il envoyé à d'autres pays ou a-t-il reçu d'autres pays des demandes d'entraide judiciaire concernant des affaires de blanchiment d'argent ou encore le gel, la saisie ou la confiscation d'avoirs criminels?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, combien de demandes ont été envoyées ou reçues?

Nombre de demandes envoyées: _____

Nombre de demandes reçues: _____

Quelles ont été les mesures prises en réponse à ces demandes?

68. Des traités, accords, mémorandums ou lettres d'accord ayant pour objet l'échange d'informations financières et/ou l'entraide judiciaire concernant le blanchiment d'argent ont-ils été conclus avec d'autres pays?

☐ Oui ☐ Non

VI. Plan d'action sur la coopération internationale pour l'élimination des cultures illicites destinées à la production de drogues et les activités de substitution

69. Votre pays a-t-il un plan ou des programmes nationaux, notamment de promotion d'activités de substitution, visant à réduire et à éliminer à terme les cultures illicites destinées à la production de drogues?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, quelles sont les cultures illicites couvertes par ce plan ou ces programmes nationaux?

- ☐ **Pavot à opium**
- ☐ **Cocaïer**
- ☐ **Cannabis**

70. Votre pays aide-t-il, dans un cadre bilatéral, régional ou multilatéral, d'autres pays à mener des programmes de promotion d'activités de substitution visant à éradiquer les cultures illicites destinées à la production des drogues?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, dans quelle mesure les aide-t-il?

71. Quels ministères, organismes ou entités privées gèrent dans votre pays les programmes de promotion d'activités de substitution ou y participent?

72. Le plan ou les programmes prévoient-ils des mesures d'éradication ou d'autres mesures de répression visant à réduire et, à terme, à éliminer les cultures illicites destinées à la production de drogues?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, quelles sont les cultures illicites visées par les mesures de répression?

- ☐ **Pavot à opium**
- ☐ **Cocaïer**
- ☐ **Cannabis**

73. Quels mécanismes de mobilisation de ressources au profit d'activités de substitution et/ou d'autres moyens d'éradication des cultures illicites destinées à la production de drogues votre pays a-t-il institutionnalisés ou prévoit-il d'utiliser systématiquement?

74. Comment votre pays finance-t-il les programmes d'éradication des cultures illicites destinées à la production de drogues et/ou de promotion d'activités de substitution?

75. Quels sont les pourcentages et les montants des ressources financières allouées à des programmes d'éradication des cultures illicites destinées à la production de drogues et/ou de promotion d'activités de substitution qui proviennent de sources nationales, bilatérales et multilatérales, en particulier d'organismes des Nations Unies, d'institutions financières internationales et de banques régionales? **(Veuillez compléter le tableau ci-dessous.)**

Crédits alloués à l'éradication des cultures (dollars)	Crédits alloués aux programmes de promotion d'activités de substitution		Montant total des crédits (dollars)	Pourcentage (c/total de toutes les ressources)
	(dollars)	(dollars)		
a	b	c = a + b		
Sources nationales				
Sources bilatérales				
Sources multilatérales, notamment institutions financières internationales et banques régionales				
TOTAL				

Note: Les montants des crédits budgétaires doivent être exprimés en dollars des États-Unis.

76. Votre pays a-t-il négocié des accords d'assistance financière pour la promotion d'activité de substitution et d'éradication avec des institutions financières internationales et/ou des banques régionales de développement?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, a-t-il reçu un appui concret de ces institutions et de ces banques dans le cadre de tels accords?

O Oui O Non

Dans la négative, veuillez décrire les problèmes éventuels rencontrés par votre pays pour obtenir l'appui de ces institutions et de ces banques.

77. Votre pays dispose-t-il des compétences techniques voulues pour entreprendre des programmes de promotion d'activités de substitution?
 O Oui O Non
78. Votre pays a-t-il reçu une assistance technique pour:
- a) Des programmes de promotion d'activités de substitution? O Oui O Non
- b) Des programmes d'éradication des cultures illicites O Oui O Non
 destinées à la production de drogues
79. De quelle manière les programmes de promotion d'activités de substitution et/ou d'éradication des cultures illicites destinées à la production de drogues contribuent-ils au renforcement des institutions aux niveaux local et régional ainsi qu'aux activités communautaires?
- ☐ **Par la création d'organisations communautaires (ONG, associations et coopératives)**
- ☐ **Par la formation des membres des organisations communautaires (ONG, associations et coopératives)**
- ☐ **Par un appui financier aux initiatives communautaires**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____
80. Les programmes de promotion d'activités de substitution de votre pays prennent-ils en considération les éléments ci-après?
- Approches participatives
- Intégration des femmes
- Groupes de population les plus pauvres et les plus vulnérables
- Préoccupations environnementales
- Mesures de réduction de la demande de drogues illicites
- Pratiques médicales traditionnelles

Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la mise en œuvre des programmes de promotion d'activités de substitution de votre pays:

- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Manque de compétences techniques**

- ☐ **Problèmes de coordination**
- ☐ **Manque de structures d'appui pour fournir l'assistance**

81. Quels moyens sont utilisés dans votre pays pour surveiller les cultures illicites – y compris leur déplacement?

- ☐ **Levés au sol**
- ☐ **Photographie aérienne**
- ☐ **Images satellite**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

82. Les informations obtenues grâce à ces moyens sont-elles communiquées aux organisations nationales, régionales et internationales?

O Oui O Non

83. Votre Gouvernement dispose-t-il de systèmes de surveillance et d'évaluation des effets qualitatifs et quantitatifs des programmes de promotion d'activités de substitution et des programmes d'éradication des cultures illicites?

O Oui O Non

Dans la négative, quelles sont les raisons qui expliquent l'absence de ce type de système et/ou les problèmes qui se posent?

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les indicateurs utilisés pour mesurer les effets des programmes.

84. Votre Gouvernement évalue-t-il les effets de ses mesures de répression et de ses programmes de promotion d'activités de substitution chaque année/régulièrement?

O Oui O Non

85. Quelles sont les mesures de répression prises pour lutter contre les cultures illicites et pour accompagner les programmes de promotion d'activités de substitution et quelles organisations y participent?

86. Quelles activités sont en cours ou prévues dans votre pays en vue d'améliorer le cadre économique pour la promotion d'activités de substitution, par exemple dans le domaine de la commercialisation?

VII. Plan d'action contre la fabrication illicite, le trafic et l'abus des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs

A. Mise en œuvre du cadre réglementaire international

87. Les traités internationaux relatifs au contrôle des drogues, les résolutions et décisions pertinentes du Conseil économique et social et de la Commission des stupéfiants et les recommandations de l'Organe international de contrôle des stupéfiants ont-ils été appliqués?

☐ Oui ☐ Non

Dans la négative, veuillez expliquer

B. Sensibilisation au problème des stimulants de type amphétamine

88. Votre Gouvernement a-t-il pris des mesures pour mieux faire connaître le problème des stimulants de type amphétamine et lui conférer un rang de priorités plus élevé?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez préciser quels sont les groupes cibles.

- ☐ **Personnel médical**
- ☐ **Grand public**
- ☐ **Jeunes ou autres groupes vulnérables**
- ☐ **Services de répression**
- ☐ **Industrie des loisirs et du spectacle**
- ☐ **Industrie pharmaceutique**

☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

C. Réduction de la demande de stimulants de type amphétamine illicites

89. Votre Gouvernement a-t-il pris des mesures pour réduire la demande illicite de stimulants de type amphétamine?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures adoptées.

- ☐ **Campagnes de prévention**
- ☐ **Services de traitement spécialisé**
- ☐ **Services postcure**
- ☐ **Interventions visant à réduire les conséquences néfastes de l'abus de ces stimulants**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

90. Votre Gouvernement a-t-il appliqué des mesures en vue de suivre en permanence l'évolution de la demande illicite et les modes d'abus de stimulants de type amphétamine?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

Les résultats des travaux de recherche sont-ils pris en compte dans les campagnes de prévention et les programmes de traitement?

☐ Oui ☐ Non

91. Votre pays dispose-t-il de programmes spécifiques visant à éviter que les jeunes goûtent aux stimulants de type amphétamine?

☐ Oui ☐ Non

D. Fourniture d'informations exactes sur les stimulants de type amphétamine

92. Votre Gouvernement a-t-il pris des mesures pour empêcher que des informations sur les drogues illicites soient diffusées sur l'Internet?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

93. Les technologies modernes de l'information sont-elles utilisées pour diffuser des informations sur les conséquences sanitaires, sociales et économiques néfastes qu'entraîne l'abus de stimulants de type amphétamine?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les technologies utilisées.

E. Limitation de l'offre de stimulants de type amphétamine

94. **Votre Gouvernement a-t-il pris des mesures pour détecter la fabrication clandestine de stimulants de type amphétamine?**

O Oui O Non

95. **Des mesures spécifiques ont-elles été prises pour surveiller les méthodes de fabrication utilisées dans les laboratoires clandestins?**

O Oui O Non

96. **Des mesures spécifiques de renforcement des capacités opérationnelles ont-elles été prises pour permettre aux laboratoires de police scientifique d'appuyer les enquêtes des services de répression?**

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures adoptées.

- ☐ **Établissement du profil des impuretés des drogues²**
- ☐ **Autre appui technique des laboratoires aux services de répression (veuillez préciser)**

² La caractérisation et l'établissement du profil des impuretés des drogues, qui font référence à l'utilisation d'informations scientifiques obtenues par des laboratoires pour appuyer les activités opérationnelles des services de répression, visent à établir des liens entre des échantillons de drogues. Cela consiste à recueillir de façon systématique et à mettre en commun sous une forme normalisée des données physico-chimiques relatives à une saisie de drogues et notamment à analyser et à utiliser les impuretés présentes à l'état de traces en vue d'établir des liens entre différents échantillons de drogues.

Veillez indiquer les coordonnées des laboratoires concernés.

97. Des mesures spécifiques ont-elles été prises pour dispenser aux agents des services de répression et des organismes de réglementation concernés une formation destinée à les familiariser avec la complexité technique des stimulants de type amphétamine?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire cette formation et donner les coordonnées des entités qui la dispensent.

98. Des mesures spécifiques ont-elles été prises pour étudier, mettre au point et/ou introduire des procédures destinées à être utilisées par les services de répression pour:

a) Différencier des groupes de substances dont la structure chimique est très proche

☐ Oui ☐ Non

b) Détecter des substances particulières dans les stimulants de type amphétamine

☐ Oui ☐ Non

Si la réponse à l'alinéa a) et/ou à l'alinéa b) est positive, veuillez décrire les procédures employées et donner les coordonnées des laboratoires concernés.

99. Des mesures ont-elles été prises pour:

a) Développer la coopération avec l'industrie chimique **en vue de prévenir le détournement des précurseurs des stimulants de type amphétamine**

☐ Oui ☐ Non

b) Développer la coopération avec l'industrie pharmaceutique **en vue de prévenir le détournement des produits pharmaceutiques contenant des stimulants de type amphétamine**

☐ Oui ☐ Non

c) Créer des mécanismes pour surveiller les substances non inscrites aux Tableaux, en particulier celles qui figurent sur la Liste de surveillance internationale spéciale limitée établie par l'Organe international de contrôle des stupéfiants

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

d) Prévenir le détournement ainsi que la commercialisation et la prescription irresponsables de stimulants de type amphétamine?

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer les mesures adoptées.

F. Renforcement du système de contrôle des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs

100. Des mesures ont-elles été prises au niveau national ou international pour:

a) Identifier et évaluer rapidement les nouveaux stimulants de type amphétamine découverts sur les marchés illicites

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées et indiquer les points de contact.

b) Accélérer la procédure d'inscription des substances aux Tableaux

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

c) Adopter des sanctions et peines appropriées pour les infractions relatives aux stimulants de type amphétamine et renforcer les mesures de répression

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

d) Améliorer la collecte des données

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer quels sont les indicateurs visés.

- ☐ Laboratoires clandestins
- ☐ Méthodes de fabrication
- ☐ Précurseurs utilisés
- ☐ Degré de pureté
- ☐ Prix
- ☐ Origine des produits
- ☐ Abus des drogues
- ☐ Autres

e) Développer la coopération régionale

☐ Oui ☐ Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

f) Appliquer le principe “Connaissez votre client”

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

g) Aider d’autres pays à lutter contre le problème des stimulants de type amphétamine

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez décrire les mesures adoptées.

101. **Des activités de coopération ont-elles été entreprises pour renforcer le système de contrôle des stimulants de type amphétamine et de leurs précurseurs?**

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez indiquer:

a) **Quels organismes ont participé à cette coopération?**

- ☐ Organismes nationaux
- ☐ Organisations régionales
- ☐ Organisations internationales
- ☐ Entreprises privées

b) **Quels sont les principaux secteurs/organismes concernés?**

- ☐ Organismes de réglementation
- ☐ Services de répression
- ☐ Entreprises privées
- ☐ Laboratoires d’analyse des drogues de la police scientifique
- ☐ Justice

- ☐ Santé
- ☐ Autres (veuillez préciser): _____

VIII. Réduction de la demande de drogues

A. Engagement

102. Votre pays a-t-il une stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, cette stratégie intègre-t-elle les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogue³?

O Oui O Non

103. La nature du problème a-t-elle été évaluée avant l'élaboration de la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

104. Votre pays dispose-t-il d'une entité centrale chargée de coordonner l'application de la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer quelle est cette entité.

105. La stratégie nationale de réduction de la demande de drogues est-elle fondée sur une approche multisectorielle?

O Oui O Non

106. Parmi les secteurs indiqués ci-après, quels sont ceux qui participent à l'élaboration et à l'application de la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

a) Organismes gouvernementaux et publics et autres organismes officiels à l'échelon national

Santé

Services sociaux

Éducation

³ Voir le Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues (résolution 54/132 de l'Assemblée générale en date du 17 décembre 1999, annexe).

Services de répression

Justice

Services de l'emploi

Autres (veuillez préciser): _____

b) Organismes gouvernementaux et publics et autres organismes officiels à **l'échelon régional**

Santé

Services sociaux

Éducation

Services de répression

Justice

Services de l'emploi

Autres (veuillez préciser): _____

c) Organismes gouvernementaux et publics et autres organismes officiels à **l'échelon local**

Santé

Services sociaux

Éducation

Services de répression

Justice

Services de l'emploi

Autres (veuillez préciser): _____

d) Organismes de la **société civile** (par exemple, ONUG, syndicats)

Santé

Services sociaux

Éducation

Services de répression

Justice

Services de l'emploi

Autres (veuillez préciser): _____

107. Votre pays a-t-il un budget spécial pour appliquer la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

108. Existe-t-il un cadre d'évaluation et de présentation des résultats obtenus par la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

109. **Veillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants constitue une source de difficultés pour l'élaboration par votre pays de la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues prévue par le Plan d'action pour la mise en œuvre de la Déclaration sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues:**

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**
- ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

B. Évaluation du problème

110. Votre pays a-t-il un programme national ou régional de recherche sur les drogues, la toxicomanie et la réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

111. **Votre pays a-t-il un mécanisme d'évaluation de l'abus des drogues (par exemple, enquêtes sur les drogues)?**

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez indiquer sur quels éléments ce mécanisme s'appuie:

Évaluations de la prévalance

Enquêtes menées dans les établissements scolaires

Système de notification des traitements

Surveillance de l'infection par le virus de l'immunodéficience humaine (VIH)

Surveillance des décès liés à la drogue

Autres (veuillez préciser): _____

112. Veuillez indiquer tous les domaines dans lesquels des résultats de recherches ont été publiés ou des recherches ont été effectuées pendant la période considérée, ou bien dans lesquels des recherches étaient en cours au moment où le questionnaire a été rempli.

Biochimie

Pharmacologie

Sociologie

Épidémiologie

Prévention

Traitement

Politique générale en matière de drogues

Analyse des coûts

Autres (veuillez préciser): _____

113. Dans lesquels des domaines énumérés à la question 112 la plus grande partie des recherches ont-elles été effectuées?

114. **Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la réalisation par votre pays de l'évaluation du problème de la drogue prévue par le Plan d'action:**

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**
- ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

C. Lutte contre le problème

1. Mesures de prévention

115. Veuillez indiquer quels types de programmes de prévention ont été ou sont appliqués et dans quelles structures. Indiquez aussi si ces programmes tiennent compte des sexospécificités et s'ils ont été évalués.

a) Information et éducation sur les drogues et l'abus de drogues

Écoles O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Collectivité O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Lieu de travail	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Systeme pénitentiaire	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Centres de santé	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Autres	O	Oui	O	Non
(Veuillez préciser): _____				
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
b) Développement des aptitudes à la vie				
Écoles	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Collectivité	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Lieu de travail	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Systeme pénitentiaire	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Centres de santé	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats

Autres O Oui O Non
(Veuillez préciser):_____

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

c) Activités de substitution à l'usage de la drogue

Écoles O Oui O Non

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

Collectivité O Oui O Non

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

Lieu de travail O Oui O Non

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

Système pénitentiaire O Oui O Non

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

Centres de santé O Oui O Non

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

Autres O Oui O Non

(Veuillez préciser):_____

Exécution du programme:
 Prise en compte des sexospécificités Évaluation des résultats

116. **Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la mise en œuvre par votre pays des mesures de prévention prévues par le Plan d'action:**

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**

☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**

☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

2. Programmes axés sur le traitement et la réadaptation

117. Veuillez indiquer, parmi les programmes de traitement et de réadaptation énumérés ci-après, ceux qui ont été ou sont appliqués et dans quelles structures. Indiquez aussi si ces programmes tiennent compte des sexospécificités et s'ils ont été évalués.

a) Désintoxication

Hôpitaux généraux et psychiatriques O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Services de soins de santé primaires et autres services sanitaires

O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Établissements pénitentiaires

O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Communautés thérapeutiques

O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Traitement spécialisé de la toxicomanie (en établissement)

O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Traitement spécialisé de la toxicomanie (sans placement en établissement)

O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Services sociaux

O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Autres	O	Oui	O	Non
(Veuillez préciser): _____				
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
b) Traitement (thérapie) de substitution, sans désintoxication à court terme				
Hôpitaux généraux et psychiatriques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Services de soins de santé primaires et autres services sanitaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Établissements pénitentiaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Communautés thérapeutiques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Traitement spécialisé de la toxicomanie (en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Traitement spécialisé de la toxicomanie (sans placement en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Services sociaux	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	

Autres (Veuillez préciser): _____	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
c) Traitement sans médicaments				
Hôpitaux généraux et psychiatriques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Services de soins de santé primaires et autres services sanitaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Établissements pénitentiaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Communautés thérapeutiques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Traitement spécialisé de la toxicomanie (en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Traitement spécialisé de la toxicomanie (sans placement en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Services sociaux	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats

Autres	O	Oui	O	Non
(Veuillez préciser): _____				
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
d) Réinsertion sociale				
Hôpitaux généraux et psychiatriques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Services de soins de santé primaires et autres services sanitaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Établissements pénitentiaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Communautés thérapeutiques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Traitement spécialisé de la toxicomanie (en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Traitement spécialisé de la toxicomanie (sans placement en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	
Services sociaux	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités			Évaluation des résultats	

Autres	O	Oui	O	Non
(Veuillez préciser): _____				
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
e) Autres approches				
(Veuillez préciser): _____				
Hôpitaux généraux et psychiatriques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Services de soins de santé primaires et autres services sanitaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Établissements pénitentiaires	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Communautés thérapeutiques	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Traitement spécialisé de la toxicomanie (en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Traitement spécialisé de la toxicomanie (sans placement en établissement)	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Services sociaux	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats

118. Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la mise en œuvre par votre pays des mesures de traitement et de réadaptation prévues par le Plan d'action:

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**
- ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

3. Réduction des effets néfastes de l'abus de drogues sur la santé et la société

119. Veuillez indiquer si les programmes énumérés ci-après ont été mis en œuvre ou sont en cours. Indiquez aussi si ces programmes tiennent compte des sexospécificités et s'ils ont été évalués.

Programme à seuil bas d'exigence	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Programme de sensibilisation	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Programme d'hébergement d'urgence	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Programme de prévention des surdoses	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Programme d'information sur les règles de sécurité	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats
Programme d'échange de seringues et d'aiguilles	O	Oui	O	Non
Exécution du programme:				
Prise en compte des sexospécificités				Évaluation des résultats

Programme de fourniture de produits désinfectants O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Programme de dépistage des maladies infectieuses O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Programme de vaccination O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Programme de distribution de préservatifs O Oui O Non

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

Autres, tels que les programmes de dépistage sur le lieu de travail

O Oui O Non

(Veuillez préciser): _____

Exécution du programme:

Prise en compte des sexospécificités

Évaluation des résultats

120. **Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la mise en œuvre par votre pays de mesures visant à réduire les effets néfastes de l'abus de drogues sur la santé et la société conformément au Plan d'action:**

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**
- ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

D. Établissement de partenariats

121. Quels sont les mécanismes de collaboration ou de travail en réseau qui ont participé activement dans votre pays à la réduction de la demande de drogues pendant la période considérée?

Comités multisectoriels à l'échelon national

Comités multisectoriels à l'échelon régional

Comités multisectoriels à l'échelon local

ONG centralisatrices

122. Ces mécanismes prévoient-ils l'identification et l'inclusion de nouveaux partenaires?

O Oui O Non

123. **Veillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à l'établissement par votre pays des partenariats prévus par le Plan d'action:**

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**
- ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

E. Prise en compte des besoins particuliers

124. Votre pays a-t-il élaboré des directives concernant la fourniture:

De services de prévention?

De services de traitement?

De services de réadaptation?

Autres (veuillez préciser): _____

125. Ces directives prennent-elles en compte la diversité culturelle et les besoins particuliers, tenant par exemple au sexe, à l'âge et aux groupes socialement, culturellement et géographiquement marginalisés?

O Oui O Non

126. Y a-t-il des programmes spéciaux pour des groupes particuliers à risque?

O Oui O Non

Dans l'affirmative:

- a) Veillez indiquer les groupes de population concernés

- | | |
|--|---|
| ☐ Jeunes | ☐ Prostituées |
| ☐ Sans-abri | ☐ Mineurs délinquants |
| ☐ Enfants des rues | ☐ Autres (veuillez préciser): _____ |

b) Ces programmes sont-ils fondés sur des mesures tendant à identifier les facteurs de risque et de protection?

O Oui O Non

127. Votre pays a-t-il mis en place des mécanismes permettant de faire participer certains groupes cibles à l'élaboration et à l'exécution des programmes?

Jeunes O Oui O Non

Groupes à risque O Oui O Non

Autres O Oui O Non

(Veuillez préciser): _____

128. Votre pays a-t-il élaboré des programmes de réduction de la demande de drogues pour les délinquants?

Dans la collectivité? O Oui O Non

En milieu carcéral? O Oui O Non

129. Votre pays a-t-il élaboré des programmes pour délinquants pouvant se substituer aux sanctions et aux condamnations?

O Oui O Non

130. **Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la prise en compte des besoins particuliers par votre pays conformément au Plan d'action:**

☐ **Législation nationale en vigueur**

☐ **Problèmes financiers**

☐ **Coordination et coopération multisectorielle**

☐ **Compétences techniques**

☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**

☐ **Autres (veuillez préciser):** _____

F. Communication du message approprié

131. La stratégie nationale de réduction de la demande de drogues de votre pays comporte-t-elle des campagnes d'information du public?

O Oui O Non

Dans l'affirmative:

a) Ces campagnes sont-elles fondées sur une évaluation des besoins?

O Oui O Non

- b) Prennent-elles en considération les spécificités sociales et culturelles?
 O Oui O Non
- c) Leurs résultats sont-ils évalués?
 O Oui O Non
132. Une formation est-elle dispensée aux médiateurs sociaux (par exemple, éducateurs s'adressant à leurs pairs, enseignants, parents, journalistes et responsables politiques, pédagogiques, culturels, syndicaux et religieux ou dirigeants d'entreprise) pour qu'ils puissent transmettre des messages sur la réduction de la demande de drogues à la fois adaptés et fidèles à la réalité?
 O Oui O Non
133. **Veillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la communication par votre pays de messages appropriés en vue de réduire la demande comme le prévoit le Plan d'action:**
- ☐ **Législation nationale en vigueur**
 - ☐ **Problèmes financiers**
 - ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
 - ☐ **Compétences techniques**
 - ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
 - ☐ **Autres (veuillez préciser): _____**

G. Mise à profit des enseignements tirés de l'expérience

134. Une formation est-elle dispensée aux planificateurs et aux praticiens participant à la fourniture de services?
- a) Services spécialisés dans les drogues
 O Aucune formation O Formation initiale O Formation continue
- b) Services non spécialisés dans les drogues
 O Aucune formation O Formation initiale O Formation continue
135. Les stratégies et activités sont-elles suivies et évaluées afin d'améliorer la stratégie nationale de réduction de la demande de drogues?
 O Oui O Non
136. Votre pays participe-t-il à des mécanismes internationaux de coordination en vue de l'échange d'informations?
- Au niveau bilatéral
- Au niveau régional

À d'autres échelons multilatéraux ou autres

137. Votre pays tient-il une base de données nationale comportant des informations sur la réduction de la demande de drogues?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez décrire cette base de données.

138. Cette base de données est-elle reliée à des réseaux régionaux, multilatéraux ou mondiaux?

O Oui O Non

Dans l'affirmative, veuillez donner des précisions sur ces liens et réseaux.

139. Veuillez indiquer si l'un quelconque des facteurs suivants fait obstacle à la mise à profit par votre pays des enseignements tirés de l'expérience comme le prévoit le Plan d'action:

- ☐ **Législation nationale en vigueur**
- ☐ **Problèmes financiers**
- ☐ **Coordination et coopération multisectorielle**
- ☐ **Compétences techniques**
- ☐ **Manque de systèmes et de structures appropriés**
- ☐ **Autres (veuillez préciser):** _____